

Communiqué de presse – 11/02/2020

Le Green Deal à l'épreuve des faits avec l'accord UE-Vietnam soumis au vote du Parlement européen mercredi 12 février 2020

Demain, le Parlement européen se prononcera sur les accords de commerce et d'investissement entre l'UE et le Vietnam. Ces accords entrent en contradiction directe avec le Green Deal, mais également avec le plan d'action CETA du gouvernement français. Le vote de mercredi constitue ainsi un test pour les parlementaires européens qui auront, en matière de commerce, à passer des grands discours à un acte concret pour la première fois de la mandature. L'Institut Veblen, la FNH et foodwatch appellent les eurodéputés à un vote de cohérence en refusant ces accords.

Les accords UE-Vietnam en contradiction avec les engagements pris par Ursula von der Layen

Conçus sur le même modèle que le CETA et présentant les mêmes défauts, ces accords anti-démocratiques entrent en contradiction avec les nouveaux engagements pris par la Présidente de la Commission, Ursula von der Layen dans le cadre du Green Deal.

Pour rappel, dans la [résolution](#) adoptée par le Parlement européen le 15 janvier 2020, sur le Green Deal, les eurodéputés estimaient que « *le pacte vert pour l'Europe devrait garantir que tous les accords commerciaux et d'investissement internationaux comprennent des chapitres robustes, contraignants et applicables, y compris sur le climat et l'environnement, qui respectent pleinement les engagements internationaux, en particulier l'accord de Paris* » et se félicitaient « *de l'intention de la Commission de faire en sorte que l'accord de Paris soit un élément essentiel de tous les futurs accords commerciaux et d'investissement et de veiller à ce que tous les produits chimiques, les matériaux, les denrées alimentaires et autres qui entrent sur le marché européen soient pleinement conformes aux règlements et aux normes de l'Union en la matière* ».

Le vote qui aura lieu mercredi 12 février constitue un premier test pour les parlementaires européens qui auront à passer des grands discours au vote pour la première fois de la mandature en matière de commerce.

Des accords de commerce et d'investissement au contenu climaticide

Les chapitres développement durable restent les seuls chapitres non contraignants de ces accords de commerce. L'accord d'investissement offre aussi à nouveau des droits exorbitants aux investisseurs qui pourront avoir recours aux tribunaux d'arbitrage pour attaquer des législations européennes ou vietnamiennes qui seraient contraires à leurs intérêts. Et les droits offerts aux investisseurs dans ces accords sont même supérieurs à ceux inscrits dans le CETA¹.

¹ L'accord d'investissement entre l'UE et le Vietnam contient une clause parapluie très dangereuse, qui n'existait par exemple pas dans le CETA. L'article 2.5.6 prévoit en effet qu'un investisseur qui a conclu un accord écrit avec l'un des pays signataires de l'accord peut utiliser le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États en cas de non-respect de ce contrat par le Gouvernement en question. Cela signifie que cet article élève les contrats signés entre investisseurs et États au même rang que l'Accord de protection des investissements lui-même.



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



Institut Veblen
pour les réformes
économiques

foodwatch

Le Vietnam : un « partenaire commercial » qui bafoue les droits humains

L'octroi d'un accès privilégié au marché européen à un pays dirigé par un parti unique qui restreint fortement les libertés d'expression, d'opinion, de presse, d'association et de religion n'est pas justifiable. Les associations de défense des droits humains déplorent même une détérioration de la situation depuis 2016. C'est pourquoi Human Rights Watch, la FIDH, Reporters sans frontières, l'ACAT et de nombreuses autres ONG y compris vietnamiennes demandent que la ratification de l'accord UE-Vietnam soit reportée jusqu'à ce que la répression du gouvernement en matière de droits de l'homme cesse.

Pour une nouvelle politique commerciale de l'Europe

Tous les accords de commerce de nouvelle génération négociés actuellement par l'UE présentent les mêmes dangers pour les citoyens, l'alimentation et l'agriculture, la santé et la planète. CETA – avec le Canada-, MERCOSUR – avec le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay-, Vietnam, Singapour... la liste est longue et pourtant les risques sont largement documentés.

Pour la FNH, l'Institut Veblen et foodwatch, il y a urgence à stopper cette hémorragie anti-démocratique et à revoir en profondeur la politique commerciale européenne, afin qu'elle respecte enfin les droits et la protection des populations et de la planète.

Contacts

Samuel Leré – Responsable Plaidoyer à la Fondation Nicolas Hulot
s.lere@fnh.org / 06 87 41 16 03

Paula Torrente – Chargée de communication à la Fondation Nicolas Hulot
p.torrente@fnh.org / 07 87 50 74 90

Mathilde Dupré – Codirectrice de l'Institut Veblen
dupre@veblen-institute.org / 06 77 70 49 55

Karine Jacquemart – Directrice générale de foodwatch France
karine.jacquemart@foodwatch.fr / 06 68 87 04 04